

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE GUERVILLE

Par arrêté n°A2017-79 du 06 septembre 2017, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a organisé l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune de GUERVILLE.

A cet effet, Monsieur Dominique MASSON a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du 19/07/2017 de la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la Mairie de GUERVILLE, **du lundi 9 octobre 2017 à 8h30 au mardi 14 novembre 2017 à 18 heure inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture, soit les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Le mardi de 13h30 à 18h00 et un samedi sur deux de 9h00 à 12h00.** Pendant ces horaires, le dossier sera consultable en version papier et sur un poste informatique. Le dossier sera aussi consultable sur le site Internet : www.gpseo.fr/urbanisme

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et,

- soit consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet
- soit les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête sur le projet de PLU, Mairie de GUERVILLE – 4 place de la Mairie – 78930 GUERVILLE.
- soit les adresser par courriel à enquete-publique-plu-guerville@gpseo.fr

Le commissaire-enquêteur assurera une permanence en Mairie :

- **lundi 9 octobre de 8h30 à 12h00**
- **samedi 21 octobre de 9h00 à 12h00**
- **vendredi 3 novembre de 13h30 à 18h00**
- **mardi 14 novembre de 13h30 à 18h00**

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact consultable sur le site mentionné ci-dessus.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur, transmis au Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise qui en adressera une copie à Mme. le Maire de GUERVILLE, dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de GUERVILLE. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de PLU de GUERVILLE.